



PLAIDOYER

Bien vieillir

Développer
et valoriser
la place active
des seniors
dans la société et
dans les territoires

FIGO





PRÉFACE

D'ici 2040, les plus de 60 ans pourraient représenter un tiers de la population. De récents travaux montrent une évolution moins favorable de l'espérance de vie.

En effet, le nombre d'années vécues en bonne santé reste inférieur à celui de plusieurs autres pays. Ce constat nous pousse à faire évoluer nos pratiques et à intervenir pour ralentir cette progression défavorable.

Nous devons mobiliser les acteurs de terrain pour adapter le cadre de vie de nos aînés afin de répondre au plus près à leurs besoins car une personne dépendante pourrait parfaitement être autonome dans une société adaptée à ses besoins avec des transports, des espaces urbains, des habitats, des équipements transformés. Tous ces aménagements d'environnement sont vecteurs du maintien de l'inclusion sociale.

Nous devons développer et valoriser la place que doivent occuper nos aînés dans la communauté. Leur pouvoir d'agir, leur capacité à transmettre leur engagement bénévole sont des leviers.

Nous avons tous un rôle majeur à jouer pour bâtir une société du « bien vieillir ».

« La priorité aujourd'hui n'est plus d'allonger la durée de la vie mais d'améliorer la qualité de vie des personnes vieillissantes. »

Santé Publique France.

Les centres sociaux peuvent répondre à ces grands enjeux, grâce à leurs atouts que nous avons souhaité mettre en lumière dans cet écrit.

Pour cela, la Fédération Interdépartementale Garonne Occitanie a constitué un groupe de travail d'écriture d'un plaidoyer qui a pour but d'expliciter les priorités et les enjeux à destination des financeurs, dans les projets et actions à destination des seniors.

« Un plaidoyer c'est la planification et la réalisation d'actions qui cherche à transformer les politiques en faveur (...) d'un public, d'une "cause" ou d'une organisation ».

Un plaidoyer Bien vieillir national a été publié en mars 2022 : « Manifeste du réseau des centres sociaux et socioculturels de France ».

Celui-ci a été notre référence et nous avons souhaité l'adapter au contexte de la Région.



8 ATOUTS

des centres sociaux et EVS

- 1 Être un espace gratuit et non stigmatisant
- 2 Être repéré et reconnu de tous
- 3 Être un lieu de rencontre des partenaires
- 4 Proposer une offre adaptée grâce au repérage des évolutions et des attentes des seniors
- 5 Être capable d'innover et de s'adapter
- 6 Avoir un accueil inconditionnel pour un respect de la dignité
- 7 Différentes portes d'entrée sont ouvertes pour les seniors - activités transversales
- 8 Faire remonter les problématiques sociales du territoire

BIEN VIVRE SON ÂGE PASSAGE À LA RETRAITE

Groupe aidants - centre social
Arcolan, Cologne (32)

EN CLAIR

- *Le passage à la retraite ça se prépare.*
- *Il faut reconnaître le référent senior des centres sociaux pour que les seniors restent des citoyens engagés sur les territoires.*
- *« On vieillit mieux grâce au lien social. »*



Rester citoyen quelles que soient ses fragilités

Les seniors représentent une part importante de la société, en 2030, il y aura 30 %, de plus de 60 ans en Occitanie. La part des plus de 60 ans représentait 29 % contre 54 % d'adulte.

« Les seniors sont des citoyens comme les autres, conscients, actifs et engagés sur les questions du territoire. »



Groupe aidants -
centre social
Arcolan,
Cologne (32)

Les seniors ne sont pas seulement une charge pour la société mais peuvent être une **immense richesse de par leurs savoir faire, leurs compétences**. De plus, ils permettent au secteur associatif de fonctionner car une grosse partie des bénévoles ont plus de 60 ans. Il faut reconnaître la place des seniors dans la solidarité bénévole et valoriser la transmission du vécu aux autres générations. Les seniors seront bientôt majoritaires en terme de représentation. On vit de plus en plus longtemps et de mieux en mieux, la société doit s'adapter et leur laisser leur place de citoyen à part entière et leur permettre d'apporter leur contribution à la vie citoyenne quel que soit ses fragilités et quelque soit son territoire qu'il soit urbain ou rural.

« Sans eux la société s'écroule. »

Centre social
Sésame, Plaisance-
du-Touch (31)



Demande

Les politiques publiques doivent, par l'augmentation de financement et la reconnaissance de la fonction de référent bien vieillir, développer massivement les actions en direction des personnes retraitées afin qu'elles soient accompagnées vers la retraite pour **devenir acteur de leur vieillissement, continuer à avoir des projets, à être autonome, et continuer à être ACTEUR de projets sociaux et de territoire.**

Atouts des centres sociaux

Les centres sociaux par l'action des référents bien vieillir proposent des actions collectives, qui sont un véritable frein à la perte d'autonomie lié au passage à la retraite.

« On vieillit mieux grâce au lien social ».

Les centres sociaux permettent également de développer le pouvoir d'agir des personnes retraitées : à travers l'accompagnement et l'écoute des seniors, ils peuvent construire avec eux des projets. Les référents senior font vivre le projet de territoire et accompagnent au bien-vieillir de nos concitoyens.



LES RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

EN CLAIR

- *Nous demandons aux financeurs des engagements pérennes sur des actions décloisonnées qui génèrent des rencontres intergénérationnelles.*
- *« Les seniors refusent d'être dans des cases, ils sont encore des personnes et encore des acteurs sociaux. »*



Centre social Sésame, Plaisance-du-Touch (31)

Les seniors sont de véritables couteaux suisses

La pandémie a accentué une image fragile des retraités. Or, cette image est erronée. Aujourd'hui les personnes qui arrivent à la retraite ont un rôle important de soutien à travers la sphère familiale. Ils aident leurs enfants, petits-enfants et leurs parents. Il faut mettre en avant l'aide qu'ils apportent concrètement aux autres générations et arrêter de les infantiliser.

« Accepter la vieillesse de sa propre famille avant de prôner l'intergénérationnel. »

Il est également indispensable d'aider les jeunes générations à accepter le vieillissement de leurs parents et des personnes âgées de manière générale.

« Les seniors refusent d'être dans des cases, ils sont encore des personnes et encore des acteurs sociaux. »



Centre social Sésame, Plaisance-du-Touch (31)

Demande

Face à la potentialité de conflits entre les générations, il est nécessaire de favoriser les rencontres autour de projets communs où les savoirs de chacun sont valorisés.

Faire évoluer les représentations et les regards. **Nous demandons aux financeurs des engagements pérennes sur des actions décloisonnées qui génèrent des rencontres intergénérationnelles :** la dimension intergénérationnelle est une autre clé du bien vivre la retraite. En effet, la rigidité et le manque de souplesse dans les critères d'éligibilité des appels à projet notamment par le cloisonnement par âge freinent la propension d'actions intergénérationnelles.



Centre social Sésame, Plaisance-du-Touch (31)

Atouts des centres sociaux

Les centres sociaux proposent des activités intergénérationnelles qui permettent d'identifier une complémentarité entre un public senior et les autres publics accueillis. Ces actions permettent de mettre en avant des savoirs-faire, des intérêts et des compétences communes. Elles permettent également de créer de la solidarité et de la bienveillance, frein à l'isolement social et donc frein à la perte d'autonomie.

L'HABITAT ET LA MOBILITÉ

Habitat participatif,
Ardèche (07)

EN CLAIR

- Faire le lien entre l'habitat, la mobilité et le risque d'isolement.
- Écouter les seniors, c'est continuer à faire ce qui est important pour eux.



Les personnes âgées ont une expertise d'usage de leur bassin de vie

En effet, un des facteurs de l'isolement peut-être le lieu où l'on vit, et notamment leurs dessertes, qui peuvent isoler les personnes.

La mobilité n'est pas la même qu'on habite en ville ou en campagne, dans le centre ou en périphérie des métropoles.

Le deuxième facteur d'isolement qui est lié au premier, est l'habitat qui n'est plus adapté à la personne et qui l'empêche de se déplacer.

« Tout le monde veut garder son domicile mais pour garder son domicile, il faut être mobile. »

En France 300 000 personnes de 60 ans et plus sont en situation de « mort sociale ». Ces situations d'isolement entraînent des conséquences importantes physiques, psychologiques et sociales. En effet, cela s'explique par le fait que l'isolement prive de certaines ressources fondamentales pour se constituer en tant que personne et accéder aux soins élémentaires. **Diminuer ces risques permet de donner la chance à chacun de vieillir dans de bonnes conditions.**



Demande

Il convient donc que les politiques publiques trouvent des alternatives à la mobilité et à l'habitat, innovent et s'appuient sur des dispositifs existants car,

« un habitat choisi et adapté ; c'est la mobilité assurée ».

Retravailler sur l'habitat collectif, l'habitat intermédiaire où l'on puisse être chez soi et être aidé, comme par exemple l'habitat intergénérationnel. Les politiques publiques doivent rester informées sur l'ensemble des services disponibles par territoire.

Si nous avons des services adaptés au vieillissement il y aura moins d'exil de seniors en ville et donc moins de déménagement par dépit qui entraîne une fragilité chez le senior qui perd en repère et lien social. Dans ce contexte le partenariat avec les centres sociaux est nécessaire, ils peuvent être des acteurs et des moteurs du partenariat (diagnostic partagé, convention territoriale globale etc.) en associant notamment les seniors aux réflexions pour que les actions s'adaptent au plus juste avec leurs réalités et leurs besoins. En somme, il faut imaginer des solutions innovantes et abordables en matière de services aux personnes âgées et de lutte contre l'isolement.

Atouts des centres sociaux

Les centres sociaux ont pour mission d'aller vers les populations isolées. Leurs connaissances du territoire et leur intégration dans un réseau d'acteurs (partenaires, habitants) facilitent le repérage des retraités souffrant d'isolement social. Ainsi ils peuvent leur **proposer des activités ou les accompagner plus durablement** sur des actions d'accès aux droits ou de solidarité. Les centres sociaux peuvent également proposer **d'expérimenter avec les seniors des solutions de mobilités, de sociabilité, d'habitat** etc. : habitat partagé, transports solidaires, habitat inclusif.

L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Un tiers lieu made in centre social, Fontenay-le-Comte (85)

EN CLAIR

- *Le numérique doit être un levier de lien et ne pas créer un sentiment de perte d'autonomie.*
- *Reconnaitre les référents senior sur le territoire mais aussi les former à l'inclusion numérique.*



Lutter contre l'exclusion numérique de nos aînés, c'est lutter contre leur isolement

En 2018, plus d'un quart des personnes de 60 ans et plus, sont toujours en situation d'exclusion numérique. Une exclusion qui touche particulièrement les plus de 80 ans et les personnes les plus précaires. Une personne senior sur dix n'a pas accès aux droits à cause du numérique. Près d'un tiers des 60 ans et plus a déjà renoncé à effectuer une démarche en ligne.



Un tiers lieu made in centre social, Fontenay-le-Comte (85)

Au-delà du non recours au droit, l'exclusion numérique est devenue un facteur aggravant de l'isolement relationnel. Dans un contexte d'évolution des relations familiales liées notamment aux nouveaux modes de vie et aux mobilités économiques, internet permet de maintenir des liens sociaux.

En être privé est donc un facteur d'isolement.

Demande

Nous demandons aux politiques publiques, la reconnaissance des référents bien vieillir sur le territoire mais aussi leurs formations à l'inclusion numérique afin d'accompagner les publics seniors d'un statut où ils subissent le numérique vers un statut d'acteur du numérique.

Atouts des centres sociaux

Les centres sociaux sont en première ligne face à la dématérialisation des services qui accroît et qui impacte fortement le public notamment les plus fragiles. « Les publics trouvent au sein du centre social, non pas une réponse à tous les problèmes mais une écoute, une orientation, un lieu de partage de leur situation, voire un lieu de cocréation des solutions à inventer quand celles-ci n'existent pas déjà sur le territoire ». Ils proposent notamment des ateliers numériques, un accompagnement humain, qui fait la plus-value de nos structures.



LA PRÉVENTION DE LA SANTÉ

Atelier Mémoire -
Centre social Foyer
du Ségala, Carmaux

EN CLAIR

- Dans les centres sociaux la santé de la personne est prise en charge dans sa globalité.
- Reconnaître les centres sociaux comme acteur de la prévention santé par leur présence dans les contrats locaux de santé.



Une question d'équité et de justice sociale

La définition de l'organisme mondial de la santé qualifie la santé comme un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. Les confinements successifs ont rendu les seniors plus isolés des cercles familiaux et amicaux et le phénomène des déserts médicaux (13 % des Français, soit 9 millions de personnes, vivent aujourd'hui dans un désert médical) ne fait qu'accroître l'isolement et donc la dégradation de la santé mentale de nos aînés. Malgré un gros travail de la CARSAT sur les fragilités, il subsiste toujours des seniors qui n'ont toujours pas de mutuelle, ce qui est révélateur des inégalités d'accès à la santé.



Centre social
Sésame,
Plaisance-
du-Touch
(31)

Demande

Réduire ces risques, c'est donner à chacun la possibilité d'avancer en âge dans de bonnes conditions. Les centres sociaux font partie d'un réseau d'acteurs qui sont complémentaires et qui accompagnent les retraités. Les centres sociaux peuvent par exemple travailler avec le programme ICOPE qui permet au plus grand nombre de vieillir en bonne santé. **Les politiques publiques doivent consolider les partenariats, les animer et les légitimer en reconnaissant les centres sociaux comme acteur de la prévention santé par leur présence dans les contrats locaux de santé.** L'Agence Régionale de la Santé (ARS) pourrait devenir un partenaire des centres sociaux. Cela engendrera une meilleure prise en charge des malades. Les politiques publiques doivent faire réseau avec les centres sociaux afin de garantir l'accès aux soins pour tous et rechercher des alternatives comme les centres de soins communautaires.

Atouts des centres sociaux

Dans les centres sociaux la santé de la personne est prise en charge dans sa globalité, le physique comme le mental. Il a été prouvé que le collectif a un impact sur la santé mentale. En effet, l'entraide mutuelle entre pairs (groupes de parole, activités) figure parmi les initiatives les plus porteuses. Les centres sociaux sont les lieux-clés d'action. De plus, les inégalités associées au genre, à la pauvreté, à une incapacité, au chômage ou encore à l'exclusion sociale ont un impact considérable sur la santé mentale. **Par leur accueil inconditionnel et par des actions adaptées, où le public privilégie du temps pour soi, les centres sociaux sont des acteurs importants pour la prévention des risques de troubles de la santé mentale. Cet accompagnement permet aux seniors de mieux prendre en charge leur santé.**



5 OBSTACLES

des centres sociaux et EVS

- 1 Manque de moyens humains/financiers
- 2 Lourdeur administrative des appels à projet
- 3 Manque de pérennisation des actions dans les appels à projets
- 4 Publics seniors oubliés dans le projet social
- 5 Manque de communication entre le projet social et les actions partenaires financiers

Les centres sociaux ont besoin de faire cause commune avec les politiques publiques afin de développer et de valoriser la place active des seniors dans la société et dans les territoires et donc de mettre en lumière le pouvoir d’agir des seniors.




CONCLUSION

Nous concluons avec les mots empruntés au manifeste national : « *Au final, notre réseau se propose de contribuer avec nos partenaires d’aujourd’hui et de demain, à faire société entre toutes les générations : une société pour plus de démocratie et de justice sociale avec et pour tous les âges* ».



Plaidoyer écrit par : Jacques Pineau, expert Bien vieillir FIGO (81), Annie Delaye et Gabrielle Baysse bénévoles au centre social ARCOLAN (32) / Sandrine Pascolini, référente bien vieillir au centre social ARCOLAN (32) / Sandrine Lamolinairie, référente bien vieillir au centre social LA CASA (81)

Remerciements à : Fabrice Gout, Délégué régional de l’Union des fédérations de centres sociaux et espaces de vie sociale d’Auvergne-Rhône-Alpes (26) / Pauline Cusine, responsable au centre social Frédéric-Chopin (31) / Simon Frasse, référent sénior du Centre social Bellefontaine-Lafourguette (31) / Valérie Blanco, référente bien vieillir de la Maison des Habitants de Léguevin (31) / Julie Rojas, référente sénior du Centre d’Animation de la Vie Sociale Frédéric-Chopin (31) / Frédéric Bohuon, référent sénior du centre social Café des Granges (31), Centre social Sésame (31)

Fédération Inter Départementale Garonne Occitanie Allée du Quercy, 31770 COLOMIERS /
accueil.figo@centres-sociaux.fr / Tél. : 05 67 33 21 18   





PLAIDOYER

Bien vieillir

